



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 4 JUIN 2024
CONVOCATION EN DATE DU 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 06/03/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 23

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. SION Michel donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. WERY Jean-Charles donne pouvoir à M. GERNEZ Marc, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, M. LAKOMY Laurent donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie

Membres excusés : MM. GIL Eugène, PLAYE Maryse, ADIMI Karim, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GERNEZ Marc

OBJET : Approbation de la convention de mise à disposition des salles de sports « Didier Pironi » et « Salvador Allende » au profit du Collège Félicien Joly.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération n° 3.1 - DESC/2017/141 du Conseil Départemental relatif au financement de l'utilisation des salles de sports municipales par les collèges ;

Considérant que le Département alloue la subvention directement aux collèges, lesquels reversent aux communes une indemnité d'utilisation, fixée par le Département à 13€ par heure d'utilisation effective ;

Vu le projet de convention établissant les modalités de cette mise à disposition ci-annexé pour l'année 2023-2024 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le projet de convention précité et ses annexes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants, ainsi qu'à intervenir pour leur exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles (pouvoir remis à M. GERNEZ Marc), GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Marc GERNEZ.

